

Lausanne, le 18 juin 2019

Communiqué de presse

Pour que le canton de Vaud puisse entrer dans la mobilité du futur **Le PLR Vaud agit aux niveaux cantonal et communal pour promouvoir l'hydrogène**

Le PLR Vaud, par l'intermédiaire de son député Pierre-André Romanens, a déposé au Grand Conseil un postulat visant à assurer les conditions-cadre nécessaires au développement de l'hydrogène dans le canton. Plusieurs interventions du même type seront déposées au niveau communal par le PLR. Ce gaz peut être employé pour la motorisation des véhicules ou pour les bâtiments. Le but du PLR est de promouvoir cette énergie, dans le cadre d'une production locale et à partir d'électricité propre.

Les ressources d'énergies fossiles ne sont pas inépuisables et la Suisse doit trouver des alternatives aux hydrocarbures et au nucléaire, pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, qu'elle a ratifié en octobre 2017.

Comme mesure concrète, **le PLR Vaud souhaite assurer les conditions-cadre nécessaires au développement et à la promotion de l'hydrogène dans le canton.** Alors que la mobilité électrique est encouragée dans le canton et que les bornes de recharge prolifèrent, l'hydrogène, lui, est mis de côté. À tort. C'est pourquoi le PLR Vaud a déposé ce matin, par l'intermédiaire du député Pierre-André Romanens, un postulat visant à promouvoir ce gaz. Le texte demande au Conseil d'État d'encourager les communes et les acteurs privés à promouvoir l'hydrogène, qui doit être produit à partir d'électricité propre (solaire, éolienne, hydraulique, etc). Il demande en outre de faciliter l'installation de stations de recharge dans le canton pour les véhicules fonctionnant à l'hydrogène. De plus, le canton devrait montrer l'exemple et miser à l'avenir sur l'achat de véhicules publics roulant grâce à ce gaz.

L'hydrogène est une alternative à promouvoir, notamment au regard des batteries électriques. En effet, force est de constater que ces dernières ont un grand besoin de terres rares. Des ressources limitées et dont l'extraction pose des problèmes, à la fois sociaux et environnementaux. Des véhicules circulant à l'hydrogène transportent des batteries moins conséquentes et ne rejettent que de l'eau. Certes, actuellement la production d'hydrogène est relativement énergivore. Cependant, il est possible de produire de l'hydrogène sur le territoire du canton avec des panneaux solaires ou des centrales hydrauliques. C'est pourquoi le développement de l'hydrogène ne pourra se faire dans de bonnes conditions que si les conditions-cadre sont garanties.

En Suisse, une seule station permet aujourd'hui de recharger des véhicules à l'hydrogène. Des acteurs économiques dans nos régions, comme des constructeurs automobiles et des grands distributeurs, s'engagent déjà dans cette nouvelle voie prometteuse. Pour le PLR Vaud, il convient d'accompagner cette évolution en mettant en place les conditions-cadre permettant la production locale, le transport et le stockage de l'hydrogène.

Si le postulat Romanens intervient au niveau du canton, plusieurs élus PLR ont déposé/déposeront au niveau communal des interventions du même type (Lausanne, Morges, Nyon, etc). Le PLR Vaud continuera de travailler sur cette question, convaincu que l'hydrogène est un premier pas, et que d'autres solutions peuvent encore être trouvées. A propos, le PLR Vaud salue les mesures communiquées aujourd'hui par le Département du territoire et de l'environnement, de Mme Jacqueline de Quattro, visant à exploiter le potentiel géothermique du sous-sol vaudois, en particulier en projetant la création de 20 centrales géothermiques d'ici 2050.

Annexes : Postulat de M. Romanens déposé au Grand Conseil et dépôt au Conseil communal de M. Klunge.

Contacts :

Pierre-André Romanens, député PLR au Grand Conseil, 079 624 94 35

Henri Klunge, conseiller communal PLR à Lausanne, 078 835 16 01

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65